

Avertissement : Les résultats présentés reposent sur un système de remontées rapides. Il s'agit de données provisoires

Bilan du mois	Accidents corporels	Tués à 30 jours	Total blessés	Dont blessés hospitalisés
Janvier 2024 provisoire	56	1	62	26
Janvier 2023 définitif	46	4	59	13
Variation	10	-3	3	13
Evolution 2024/2023	22%	-75%	5%	100%

Le mois de janvier 2024 présente un bilan de 1 tué en forte baisse par rapport à janvier 2023 (4 tués), les autres indicateurs de la sécurité routière (accidents et blessés) sont en hausse et notamment les blessés hospitalisés

Bilan 1 mois	Accidents corporels	Tués à 30 jours	Total blessés	Dont blessés hospitalisés
1 mois 2024 provisoire	56	1	62	26
1 mois 2023 définitif	46	4	59	13
Variation	10	-3	3	13
Evolution 2024/2023	22%	- 75%	5%	100%

Le cumul de janvier 2024 montre une forte baisse de la mortalité routière, une augmentation des accidents et des blessés et notamment des blessés hospitalisés

Tués par catégorie d'usagers en cumul	Piéton	Cyclistes	Cyclo	Moto	Voiturette	VL	PL	Total
Année 2024	0	0	0	0	0	1	0	1
Année 2023	3	0	0	1	0	0	0	4

Le cumul de janvier 2024 montre une forte baisse de la mortalité routière par rapport à l'année 2023 (- 3 tués), l'année 2023 a été marquée par une mortalité piétons élevée (9 tués piétons année entière) avec 3 tués piétons dès le mois de janvier

Sécurité routière :

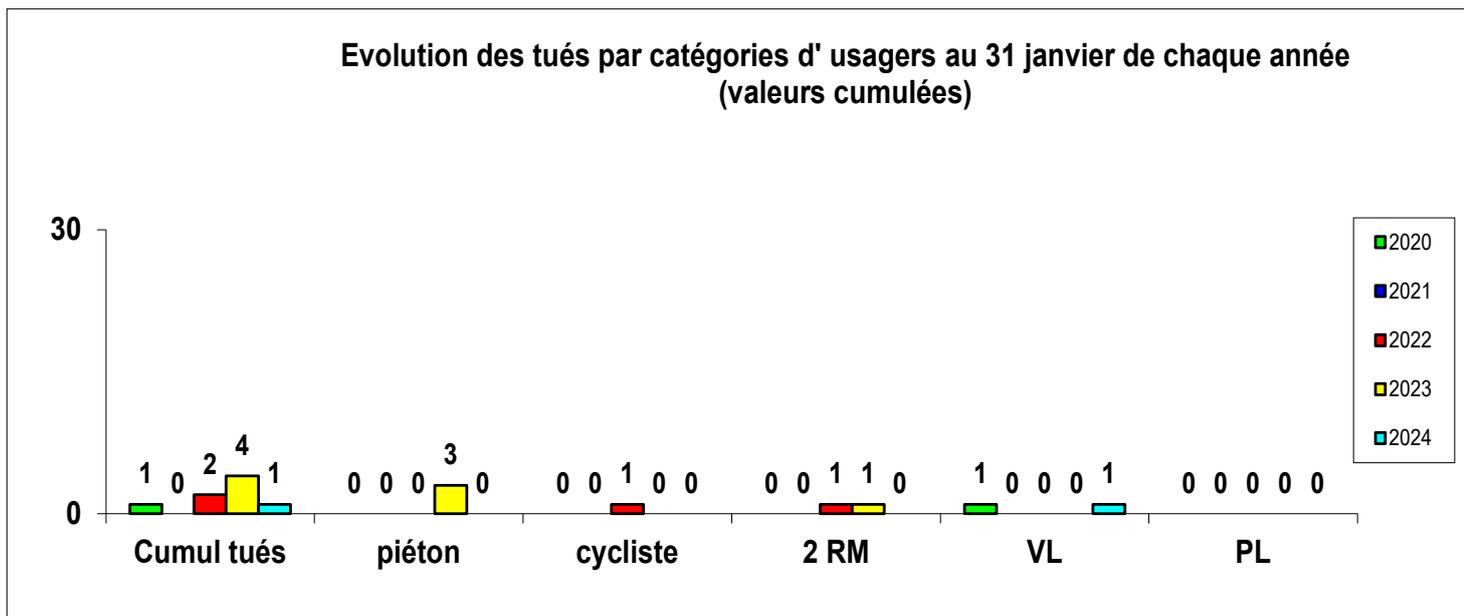
Le chiffre du mois : **1 tué** en janvier 2024

Rappel: la Ceinture de sécurité a fêté ses 50 ans en 2023, la Sécurité routière a profité de cet anniversaire pour lancer une campagne de sensibilisation du 25 juin au 23 juillet 2023 sur ce geste qui peut sauver des vies : Obligatoire, le port de la ceinture de sécurité est souvent considéré comme un geste totalement acquis et ne prêtant plus au moindre débat. Ce n'est malheureusement pas le cas. En 2022 dans l'hexagone, **24 % des personnes tuées dans un véhicule ne la portaient pas**. De 2017 à 2022 en Martinique, **92% des personnes tuées dans un véhicule ne portaient pas la ceinture**. **En 2023, 83% des tués VL n'avaient pas la ceinture**.

Retrouvez toute la sécurité routière en ligne :
<http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/>
 ou en flashant ce code depuis votre smartphone ou tablette



Répartition du nombre de tués (valeurs calculées depuis le début de l'année 2023) par tranche d'âge et par catégories d'usagers : **pas significatif à ce stade de l'année**



La mortalité routière au 31 janvier 2024 (1 tué) est en baisse par rapport à 2023 (4 tués) et par rapport à la moyenne des 4 dernières années (2 tués)

accident corporel : (mortel et non mortel) de la circulation routière est un accident qui :
 provoque au moins une victime, c'est-à-dire un usager ayant nécessité des soins médicaux ;
 survient sur une voie ouverte à la circulation publique ;

implique au moins un véhicule

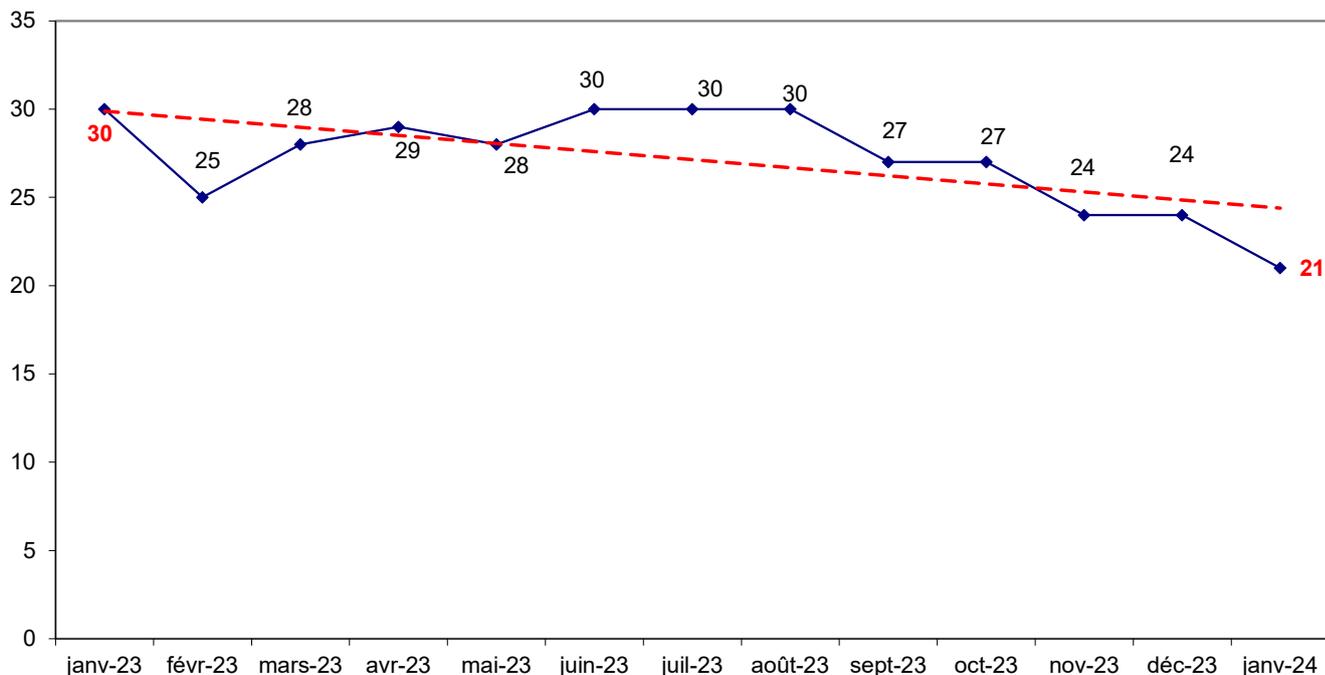
Tué: victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

Blessé hospitalisé (BH) : blessé hospitalisé plus de 24 heures, non décédé dans les 30 jours

Blessé léger (BL) : victime ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admise comme patient à l'hôpital plus de 24 heures

2RM : les deux-roues motorisés regroupent les motocyclettes, les scooters et les cyclomoteurs de toutes cylindrées y compris à 3 roues

Evolution des tués sur une année en glissement annuel, est figuré pour chaque mois, le total des tués sur les 12 mois écoulés (ce mois inclus et les tués des 11 mois précédents)



La tendance est baissière sur 12 mois (sur la période de janvier 2023 à janvier 2024 : 2 mois à 0 tué : février 2023 et novembre 2023)

Carte des tués depuis le 1^{er} janvier 2024:

Tué	Commune	Victime	Sexe	âge
1	Saint Luce	VL	F	28

